

**SURCROÎT DE TRAVAIL  
TECHNICIEN/NE EN TRAVAUX PRATIQUES**

**Technicien/ne en travaux pratiques au laboratoire de Soins préhospitaliers d'urgence**

Occasionnel à temps partiel pour la session d'automne 2017.

**Lieu de travail**

Laboratoire du département de Soins préhospitaliers d'urgence, campus de Val d'Or.

**Nom du supérieur immédiat**

Mme Kathy McGuire, directrice adjointe du campus de Val d'Or.

Tél. : 819 874-3837, poste 7217.

**Principales fonctions**

Conformément au plan de classification du personnel de soutien, le rôle principal et habituel de cette personne consiste à :

- \* Assister le personnel enseignant dans la préparation des travaux de laboratoire :
- Préparer et organiser matériellement les laboratoires en s'assurant de la fonctionnalité des équipements, des accessoires et des postes de travail ;
- Participer aux essais, à l'expérimentation et au développement de nouvelles expériences ;
- Participer aux activités reliées au maintien des ambulances-école par exemple la conduite des ambulances, en faire le plein d'essence, etc.
- \* Seconder les enseignants dans leur enseignement :
- Agir auprès des étudiants à titre de démonstrateur, de répétiteur et de moniteur ;
- Contribuer à la recherche et à la préparation de documents de références ;
- Collaborer à la surveillance lors d'examens de laboratoire ;
- \* Superviser les pratiques des étudiants :
- Fournir un soutien aux étudiants lors des activités de laboratoire, de stages ou d'ateliers en collaboration avec les enseignants ;
- Elle assure une surveillance et la sécurité des lieux lors des laboratoires libres ;
- Superviser les pratiques individuelles des étudiants en signalant les procédés inadéquats ;
- Se référer aux protocoles décrits dans les cahiers de laboratoire ou autre documentation préparés par les enseignants.
- \* Gérer le laboratoire :
- Veiller au maintien de l'inventaire et à son approvisionnement ;
- S'assurer du respect des normes de santé et de sécurité lors de l'utilisation, de la manipulation et de l'entreposage du matériel ;
- Participer au choix du matériel spécialisé, des appareils, outils, machines et instruments de laboratoire, les assemble, en assure le fonctionnement ainsi qu'une utilisation rationnelle. Peut les adapter à des besoins spécifiques ;
- Rechercher et colliger de l'information en vue de certains achats.
- \* Accomplir, au besoin, toute autre tâche connexe.

**Qualifications**

Détenir un diplôme d'études collégiales en Soins préhospitaliers d'urgence, ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

*Qualifications particulières :*

- Être technicien ambulancier actif avec tous les privilèges d'exercer la profession au niveau de l'agence de la santé de sa région, y compris le permis de conduite d'ambulance valide (classe 4A);
- Être inscrit au registre national de la main d'œuvre des techniciens ambulanciers du Québec ;
- Habiletés techniques avancées dans l'ajustement et l'utilisation des équipements ;
- Bonne connaissance des pratiques de laboratoire ;
- Bonne connaissance de la suite Microsoft office.

**Conditions de travail**

Horaire de travail de 20 heures/semaine, selon les besoins et horaires du département.

Durée prévue : du 30 octobre 2017 jusqu'au plus tard le 20 décembre 2017.

Salaires situés entre 20,02 \$ et 28,02 \$ de l'heure selon les qualifications et l'expérience.

**Fin du concours**

Votre curriculum vitae, accompagné des documents attestant de votre formation (photocopies du permis et du certificat exigés) devront être reçus par courriel au plus tard **le 23 octobre 2017 à 16h**, à l'adresse suivante :

Courriel : [recrutement@cegepat.qc.ca](mailto:recrutement@cegepat.qc.ca) – Svp, inscrire le numéro d'affichage ST-10-2017 dans l'objet.

Seules les candidatures retenues pour fin d'entrevue de sélection seront contactées. Nous remercions à l'avance les candidats et candidates qui auront postulé. Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue adhère à un programme d'accès à l'égalité et encourage les personnes qualifiées, femmes et hommes, membres de minorités visibles et ethniques, autochtones et personnes handicapées, à soumettre leur candidature. Vous pouvez, si vous le désirez, indiquer votre appartenance à l'un des groupes précités.